

Appel de Propositions 2022

La Fondation pour la biodiversité JRS vous invite à soumettre les notes conceptuelles pour le financement de projets en Afrique sub-saharienne afin de renforcer la capacité de mobilisation, d'utilisation et de diffusion des données sur la biodiversité à l'appui de l'élaboration de politiques pour le développement durable.

Cet appel de propositions offre un soutien pour **quatre** types de subventions en 2022 :

- Subventions qui établissent ou renforcent la collaboration **sur la biodiversité des eaux douces** afin d'accroître la recherche et les données sur les politiques de développement des eaux douces locales, nationales ou régionales;
- Subventions qui font avancer la recherche sur **les pollinisateurs**, l'utilisation des données et la collaboration pour démontrer l'importance cruciale des pollinisateurs pour la biodiversité et pour les économies et les écosystèmes africains ;¹
- Subventions qui soutiennent les **objectifs africains 30 par 30** pour la conservation (un objectif ambitieux de la CBD), en utilisant les meilleures données et outils scientifiques pour la prise de décisions respectives ;
- Subventions visant à renforcer la représentation **africaine dans le programme du Cadre mondial de la biodiversité post-2020**, en particulier en renforçant les capacités de génération des données, d'analyse, de communication et de diffusion des informations sur la biodiversité africaine.

En outre, les propositions doivent contenir des éléments communs, quelle que soit l'orientation thématique :

- Toutes les propositions doivent démontrer des éléments de **renforcement des capacités des parties prenantes** et des institutions africaines en bio-informatique, en science de la biodiversité et en utilisation appliquée des données pour les institutions africaines.
- Toutes les propositions doivent démontrer l'intention et la modalité **de communication** des résultats du projet aux publics clés et aux décideurs.
- Toutes les propositions doivent articuler les moyens par lesquels les données scientifiques et de la biodiversité peuvent répondre à **un besoin politique spécifique** pour les institutions et la société africaines.

Les subventions du JRS sont ouvertes aux institutions basées en Afrique sub-saharienne. Les notes conceptuelles doivent être soumises avant **le 31 juillet 2022** via le site web du JRS. Après la considération des notes conceptuelles, le JRS invitera les candidats retenus dans cette phase à soumettre une proposition complète.

Après l'examen final et la sélection, les projets financés devraient démarrer au début de 2023 avec une période de mise en œuvre du projet comprise entre 12 et 36 mois.

Recommandations générales pour la préparation des notes conceptuelles

- **Assurez-vous que votre projet figure clairement dans les domaines prioritaires de l'appel d'offres** et s'aligne sur les objectifs stratégiques et les valeurs du JRS.

¹ <https://www.cbd.int/article/draft-1-global-biodiversity-framework>

- **Niveaux de financement** : la plupart des projets financés par le JRS se situent entre USD \$50 000 et \$250 000. Les montants en dehors de cette fourchette nécessiteront des justifications claires.
- **Soyez bref** : Résumez les activités et l'impact proposés, avec un minimum d'informations générales, en utilisant des liens vers des références externes plutôt que de longues explications.
- **Facteurs clés** : Des projets convaincants démontreront l'innovation, les partenariats, les liens régionaux et viseront clairement à avoir un impact sur les politiques grâce à l'utilisation et au partage des données.
- **Méthodologie** : Le cas échéant, les méthodologies proposées doivent être bien décrites, c'est-à-dire la conception de l'échantillonnage, la répétition, les approches analytiques Partage de données. Les modalités de partage des données doivent être bien décrites et utiliser de préférence des technologies et des outils établis à moins que le projet vise spécifiquement à les améliorer.

Conditions générales d'éligibilité

1. Les notes conceptuelles et les propositions complètes doivent être soumises en anglais a travers le portail JRS dans les délais respectifs.
2. Les sites des projets candidats doivent être situés dans la région géographique de l'Afrique subsaharienne. Les entités éligibles peuvent inclure des agences gouvernementales, des institutions de conservation, des musées d'histoire naturelle, des universités, des instituts de recherche, des réseaux de la société civile et des ONG.
3. Toutes les activités financées par le JRS doivent être à but non lucratif. Les fonds du JRS peuvent être utilisés pour soutenir le personnel, les déplacements, les coûts associés à l'organisation de réunions, d'ateliers et de services et équipements informatiques.
4. S'ils sont invités à soumettre une proposition complète, les candidats doivent fournir des plans pour assurer la durabilité des activités après la fin du soutien du projet par le JRS.
5. Si vous êtes invité à soumettre une proposition de projet complète, une confirmation écrite de tous les partenaires du projet confirmant leur implication dans le projet doit être fournie avec la soumission.
6. Toutes les activités de projet proposées doivent s'inscrire dans les périodes de mise en œuvre indiquées pour chaque type de subvention.
7. S'ils sont invités à soumettre une proposition complète, les candidats doivent préparer un budget détaillé. Les frais généraux sont limités en fonction de la catégorie de bénéficiaire.
8. Les candidats sont encouragés à explorer le cofinancement (en nature ou en espèces) de leurs projets. Le cofinancement fait référence aux coûts réels encourus par les candidats lors de l'exécution des activités du projet financé. Il s'agit notamment des contributions en nature qui contribuent directement aux activités du projet (c'est-à-dire les salaires du personnel, les frais de déplacement, etc.) ou de toute contribution en espèces aux activités de subvention provenant d'autres sources de financement.
9. Les lettres de soutien des partenaires de projet confirmés doivent être soumises via le portail des subventions du JRS.
10. Les candidats doivent affirmer que toutes les données mobilisées par le biais des subventions du JRS sont rendues librement accessibles et partagées sur une plate-forme de données non exclusive.

Des questions? contactez-nous à JRSRFP@jrsbiodiversity.org

Site d'accès au portail <https://jrsbiodiversity.org/how-to-apply/apply-for-a-grant/2022rfp/>



Photos by M. Bakarr

